



## Avis public d'élection

### **AVIS PUBLIC est donné aux électeurs de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine QUE :**

Le poste de maire ou mairesse est ouvert aux candidatures en vue de l'élection partielle qui aura lieu le dimanche 5 mars 2023.

Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection du 20 janvier au 3 février 2023, selon l'horaire suivant :

#### **Horaire**

Lundi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mardi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mercredi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Jeudi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Vendredi	De 9h00 à 12h00	

**Attention : le vendredi 3 février, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

- Jour du scrutin : **Dimanche 5 mars 2023, de 10 h à 20 h**
- Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 février, de 12 h à 20 h**

Madame Mireille Bourgeois a été nommée pour agir à titre de secrétaire d'élection

Vous pouvez joindre la présidente ou le président à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Bureau de la présidente d'élection  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1  
Téléphone : 418-986-3100, poste 233

DONNÉ aux Îles-de-la-Madeleine, ce 20 janvier 2023

Andrée-Maude Renaud, présidente d'élection